

# 01

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023-2024 INTRODUCTION



### DOCUMENT À CONSERVER

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2023 - 2024 pour notre centre de formation à La Couronne. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est absolument impératif de respecter les délais.

Pour mémoire :

- ☞ Date des tests d'entrée : **SAMEDI 21 OCTOBRE 2023**
- ☞ Date limite d'inscription : **LUNDI 2 OCTOBRE 2023**

Tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte.

**A Merci de bien vouloir nous transmettre l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription (pages 2, 3, 4 et 5 + pièces justificatives listées en page 4) dans leur version numérisée (pdf) par mail à l'adresse suivante :**

[isabelle@s-teamformations.fr](mailto:isabelle@s-teamformations.fr)  
(Précisez dans l'objet du mail : Dossier d'inscription BPJEPS Judo « *votre nom et prénom* »)

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription ou à votre préparation aux tests de sélection du samedi 21 octobre 2023.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

L'équipe d'S-TEAM FORMATIONS

Thomas ROUQUETTE, Réfèrent administratif S-TEAM FORMATIONS La Couronne (16)	Bertrand GAMMACURTA, Réfèrent pédagogique S-TEAM FORMATIONS La Couronne (16)	Isabelle ROY, Coordonnatrice administrative S-TEAM FORMATIONS Castelsarrasin (82)
06 66 84 51 42 <a href="mailto:thomas@s-teamformations.fr">thomas@s-teamformations.fr</a>	06 89 53 32 93 <a href="mailto:bertrand@s-teamformations.fr">bertrand@s-teamformations.fr</a>	06 31 86 47 16 <a href="mailto:isabelle@s-teamformations.fr">isabelle@s-teamformations.fr</a>

# 02

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 FICHE DE RENSEIGNEMENTS



**DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2023**

### BPJEPS JUDO JU-JITSU

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Numéro de dép<sup>t</sup> de naissance : .....

Nationalité : ..... Grade judo : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° Tél. fixe : ..... N° Tél. portable : .....

Adresse e-mail : .....

Numéro de Sécurité Sociale : .....

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

- Brevet     CAP     BEP     Baccalauréat     BTS     DUT  
 Licence     Maîtrise     Master     Doctorat     Autres : .....

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

- BAFA     BAFD     CQP     BEES 1<sup>er</sup> degré     BPJEPS     Diplômes fédéraux  
 Autres : .....

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : début 2022, je suis

- Lycéen     Etudiant     Formation suivie : .....  
 Salarié     Employeur : .....  
 Demandeur d'emploi     Numéro identifiant : .....  
 Sans emploi     Autre : .....

FINANCEMENT DE LA FORMATION : prise en charge envisagée pour votre formation

- PÔLE EMPLOI     CPF     OPCO     PRÊT     FINANCEMENT PERSONNEL  
 CONTRAT D'APPRENTISSAGE     AUTRE : .....

PRATIQUE PERSONNELLE EN JUDO :

Nombre d'années de pratique : .....

Nom, ville et département du club : .....

Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaire en judo : .....

Principaux résultats obtenus : .....

Lieu de stage envisagé : .....

Nom et prénom du tuteur éventuel : .....

(Rappel : le tuteur doit être diplômé du BEES 1<sup>er</sup> degré ou du BPJEPS JUDO depuis au moins 2 ans et être titulaire de sa carte professionnelle à jour)

Photo  
d'identité  
à coller

# 03

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 ACTE D'ENGAGEMENT



**DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2023**

Les tests de sélection se dérouleront :  
**le samedi 21 octobre 2023**  
au dojo de La Couronne Grand Angoulême Judo  
(adresse : Place des volontaires de l'an 2 - 16400 LA COURONNE).



### DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

**Matin** : épreuve écrite et démonstrations techniques judo

**Après-midi** : randoris judo et entretien.

**Vers 17h30** : délibération du jury et communication des résultats aux candidats.

Attention : si vous êtes admis(e) à entrer en formation, vous serez convoqué(e) dès le lundi 23 octobre pour le premier stage judo à La Couronne.

### ACTE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e) ....., déclare sur l'honneur que :

- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,

et je sollicite mon inscription aux épreuves de sélection du samedi 21 octobre 2023 pour la formation BPJEPS JUDO 2023 - 2024 organisée par S-TEAM FORMATIONS à La Couronne.

Date : le .....

Signature du (de la) candidat(e) :

### AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e) ....., autorise S-TEAM FORMATIONS à utiliser toutes les images prises à titre individuel et collectif au cours des différentes activités proposées (tests d'entrée, stages de judo, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, sites internet...). Cette autorisation (ou éventuellement ce refus d'autorisation) sera valable durant tout le cycle de formation 2023-2024.\*

Date : le .....

Signature du (de la) candidat(e) :

\* rayer en cas de refus d'autorisation

# 04

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 LISTE DES PIÈCES À FOURNIR



### DOCUMENT À RETOURNER (COCHER LES CASES VOUS CONCERNANT) ACCOMPAGNÉ DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES

- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).
  - Un certificat médical de non-contre-indication **à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins d'un an** (utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier en page 5).
  - Votre CV.**
  - Une lettre de présentation :** celle-ci détaillera notamment votre parcours (scolaire, sportif, professionnel, éventuellement pédagogique dans le champ de l'animation ou du sport...), et précisera votre expérience personnelle dans le secteur du JUDO ; dans ce dossier de 5 pages maximum, il vous faudra également expliquer pourquoi vous souhaitez obtenir le BPJEPS JUDO, et indiquer quel est votre projet professionnel à l'issue de la formation.
  - Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP, BPJEPS, autres...).
  - Les copies de votre passeport sportif (grades judo, licences club) et de vos diplômes judo.
  - La page 2 et la page 3 de ce dossier, entièrement renseignées.**
  - Une copie de votre attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*).
  - Une copie de votre attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité (*document à télécharger sur [ameli.fr](https://ameli.fr)*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
  - A apporter sur place le jour du test :**
    - 1 enveloppe au format 11x22 cm non affranchie
    - 1 enveloppe A4 à dos cartonné
    - 5 timbres au tarif lettre prioritaire
- 
- Si vous êtes français(e), une photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
  - Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre passeport **en cours de validité**.
  - Pour les candidat(e)s lycéen(ne)s : une photocopie de votre certificat de scolarité 2023 - 2024.
  - Pour les candidat(e)s étudiant(e)s : une photocopie de votre carte d'étudiant(e) 2023 - 2024.
  - Pour les candidat(e)s demandeurs d'emploi : une copie de votre inscription à Pôle Emploi avec votre N° IDE.
  - Pour les candidat(e)s salarié(e)s : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
  - Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.
- 
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
  - Enfin, si vous savez d'ores et déjà où vous effectuerez votre stage, l'attestation du Président du club de judo de la future structure d'alternance (cet élément est très valorisé lors de l'entretien).**

**05**

Document mis à jour le  
25/05/2023

**DOSSIER D'INSCRIPTION  
LA COURONNE 2023 - 2024  
CERTIFICAT MÉDICAL**



**DOCUMENT À RETOURNER AVANT LE 21 OCTOBRE 2023**

**BPJEPS JUDO JU-JITSU**

**CERTIFICAT MÉDICAL**

**DE NON-CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DU JUDO**

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

**CERTIFIE AVOIR EXAMINÉ**

M \_\_\_\_\_ né(e) le [\_\_][\_\_][\_\_\_\_\_]

Demeurant \_\_\_\_\_

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale  
à la PRATIQUE et à L'ENSEIGNEMENT du JUDO JU-JITSU

Observations éventuelles : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin

# 06

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 LES TESTS DE SÉLECTION



### DOCUMENT À CONSERVER

Afin de proposer une formation de qualité, nous avons volontairement fait le choix de limiter le nombre de nos stagiaires : **nous retiendrons donc un effectif de 8 à 20 stagiaires maximum.**

En mettant en place nos tests de sélection, notre objectif recherché est triple :

- ne retenir que les candidats qui sont réellement motivés par le judo et qui possèdent les capacités nécessaires à l'exercice du métier de professeur de judo,
- apprécier les connaissances générales, à la fois théoriques et pratiques, des candidats sur notre discipline afin d'éviter autant que possible « les erreurs de casting »,
- valoriser les candidats qui présentent un projet personnel et professionnel mûrement réfléchi, notamment au travers de l'entretien.

C'est pourquoi **notre organisme de formation propose des épreuves de sélection.**

#### **1. La démonstration technique :**

Cette épreuve, sera notée sur 20 et se décomposera en 4 parties, chacune évaluée sur 5 points :

- démonstration des 3 premières séries du nage no kata dans les 2 rôles (tori et uke),
- formes de corps sur 3 séries de 10 uchi-komi et 3 séries de 5 nage-komi dans les 2 rôles (mouvements au choix du candidat)
- démonstration technique personnelle de 5mn de tachi-waza (judo debout)
- démonstration technique personnelle de 5 mn de ne-waza (judo au sol).

Ces 4 parties seront présentées dans l'ordre choisi par le candidat et à la suite, l'ensemble ne devant pas excéder 30 mn. La note de démonstration technique sera affectée du coefficient 2.

#### **2. Les randoris :**

Nous organiserons un entraînement de judo que tous les candidats au BPJEPS JUDO devront suivre, et sur lequel ils seront notamment évalués sur les randoris (combats d'entraînement). Chaque candidat sera évalué sur 5 combats au sol et 5 combats debout, d'une durée de 4mn chacun. Les randoris seront enchaînés, avec seulement une trentaine de secondes de repos entre chaque combat pour changer de partenaire. Cette épreuve sur le tapis sera également affectée d'un coefficient 2.

# 07

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 LES TESTS DE SÉLECTION



### DOCUMENT À CONSERVER

#### 3. L'entretien :

L'entretien, d'une durée maximum de 20 mn, se décompose en 2 temps :

- une présentation personnelle du candidat, d'une durée de 5 mn maximum,
- un questionnement par le jury, d'une durée de 15 mn maximum.

Cet entretien s'appuie sur un document écrit de 5 pages dactylographiées maximum, rédigé au préalable par le candidat et présentant :

- son parcours sur les plans personnel, professionnel et sportif,
- son projet professionnel à court, moyen et long terme,
- l'état de sa réflexion sur son parcours de formation, en précisant notamment les pistes de financement et la structure d'accueil potentielle.

C'est essentiellement à partir de son dossier que le jury propose au candidat d'aborder différentes thématiques lui permettant d'élaborer un profil du futur stagiaire, d'apprécier ses aptitudes ainsi que son projet professionnel. L'entretien est noté sur 20, mais étant donné que c'est selon nous **l'épreuve la plus importante**, elle est affectée d'un coefficient 3.

**En résumé, il y a donc 4 épreuves de sélection, chacune affectée d'un coefficient :**

Coefficient	Epreuve	Nature	Durée
2	Judo	Démonstration technique	30 mn
2	Judo	Randoris	45 mn
3	Oral	Entretien	20 mn

A l'issue des tests de sélection du lundi 21 octobre 2023 à La Couronne, nous donnerons les résultats à tous les candidats.

Les candidats admis en formation devront alors nous confirmer rapidement le choix de leur structure d'alternance.

# 08

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 TARIFS DE LA FORMATION



### DOCUMENT À CONSERVER

#### LES DIFFÉRENTES FORMULES DE FORMATION

Le BPJEPS JUDO **formule complète** se déroule sur 75 jours de formation :

- 8 semaines de stage de judo pendant les vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques et Juillet), représentant 46 jours (UC2 + UC4)
- 9 week-ends judo de 2 ou 3 jours répartis sur l'année, soit 20 jours (UC3),
- 7 jeudis « à distance en visio » sur une partie de la formation générale (UC1),
- et enfin 2 jours fériés (UC4).

L'ensemble de la formation représente donc 75 jours de formation au total, soit 600h de formation sur l'année.

Enfin, nous proposons à tous les futurs stagiaires qui viennent de loin la possibilité d'être hébergés à moindre coût sur place pendant les week-ends judo et les semaines de stage organisées pendant les vacances scolaires. Cette **option hébergement** est évidemment facultative.



# 09

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023 - 2024 LES FINANCEMENTS



### DOCUMENT À CONSERVER

#### ① L'APPRENTISSAGE

Notre Organisme de Formation est également CFA, c'est-à-dire Centre de Formation d'Apprentis. ***Cette solution est actuellement la plus avantageuse pour les jeunes candidats âgés de 16 à 25 ans*** ; en effet, d'une part, le stagiaire devient apprenti et il est donc salarié et rémunéré pendant toute la durée de sa formation ; d'autre part, sa formation sera intégralement prise en charge par l'OPCO de son employeur.

#### ② LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Si vous n'êtes pas éligible au contrat d'apprentissage (candidat trop âgé par exemple), il convient de rechercher toutes les solutions possibles de financement car le coût de la formation reste très important. Dans ce cas, tout dépend évidemment de votre situation personnelle :

- les candidats salariés ayant déjà travaillé peuvent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF),
- les demandeurs d'emploi peuvent - sous certaines conditions - être financés par Pôle Emploi (devis AIF),
- les candidats en situation de reconversion professionnelle peuvent aussi obtenir des financements auprès des OPCO (FONGECIF, AFDAS...).

Dans tous les cas de figure, il convient de s'y prendre longtemps à l'avance car les démarches effectuées auprès des divers organismes d'aide ou de financement imposent très souvent de constituer des dossiers et les demandes sont examinées en commission, ce qui prend du temps.

#### ③ LE FINANCEMENT PERSONNEL

Enfin, si vous ne pouvez mobiliser aucun organisme pour vous aider à financer votre BPJEPS JUDO, la seule solution restera le financement personnel ; dans ce cas, vous pourrez régler votre formation en plusieurs fois (le paiement peut être fractionné jusqu'à 10 échéances mensuelles maximum).

Pour toute question sur le financement, vous pouvez prendre contact avec Isabelle :

☎ 06 31 86 47 16

✉ [isabelle@s-teamformations.fr](mailto:isabelle@s-teamformations.fr)

# 10

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023-2024 PROGRAMME DE LA FORMATION



### DOCUMENT À CONSERVER

<b>INTITULÉ DE LA FORMATION</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) mention JUDO JU-JITSU. Le BPJEPS JUDO est un diplôme d'État de niveau 4.
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).</li><li>- fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo ju-jitsu datant de moins d'un an.</li><li>- être titulaire du grade de Ceinture Noire 1<sup>er</sup> Dan de judo ju-jitsu délivré par la FFJDA.</li></ul>
<b>OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION</b>	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention JUDO JU-JITSU s'obtient par la capitalisation des 4 unités qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante (voir le ruban pédagogique ci-après pour le détail) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.</li><li>- UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.</li><li>- UC3 : concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention JUDO JU-JITSU jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau de compétition fédéral.</li><li>- UC4 : mobiliser les techniques de la mention JUDO JU-JITSU pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau de compétition fédéral.</li></ul> <p>Lorsque l'ensemble des UC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS JUDO JU-JITSU et devient officiellement professeur de judo ; il peut donc faire la demande de sa carte professionnelle dans la foulée et commencer à travailler...</p>
<b>APTITUDES ET COMPETENCES</b>	<p>Le futur éducateur sportif (ou éducatrice) devra présenter les aptitudes suivantes : autonomie, pédagogie, adaptabilité et professionnalisme dans l'encadrement du public dont il a la charge.</p> <p>Il (elle) doit être responsable du plan pédagogique et doit assurer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de sa structure. Il exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur marchand ou associatif, au sein de la fonction publique ou au titre de travailleur indépendant.</p>
<b>DURÉE</b>	<p>La formation se déroule sur 12 mois, <b>du 23 octobre 2023 au 25 octobre 2024</b>. Elle représente un volume horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>☞ environ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation à La Couronne,</li><li>☞ environ 540 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.</li></ul>
<b>METHODES MOBILISEES</b>	<p>Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les séquences de formation générale (UC1) permettent de donner à chaque stagiaire les connaissances et les compétences pour être capable d'encadrer tout type de public dans tout type de structure. Certaines heures de formation peuvent être dispensées en visio.</li><li>- les séquences de formation articulées sur la méthodologie de projet (UC2) sont intégrées aux contenus de formation judo pendant les semaines de stage de vacances scolaires ; elles visent la participation du stagiaire au fonctionnement de sa structure d'alternance en mettant en œuvre un projet d'animation sportive de A à Z (conception, conduite et évaluation du projet).</li><li>- toutes les séquences judo (travail technique debout, au sol, katas, ju-jitsu, taïso, pédagogie judo adaptée aux différents publics...) sont réparties tout au long de la formation sur 9 week-ends (UC3) et durant 8 semaines de stage organisées pendant les vacances scolaires (UC4) ; il y a ainsi des regroupements judo tous les mois en fonction du calendrier préétabli.</li></ul> <p>Parallèlement aux séquences de formation au centre à La Couronne, les stagiaires doivent réaliser un minimum de 12 heures de stage chaque semaine dans leur club de judo support ; cette mise en situation professionnelle dans leur structure d'alternance est placée sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise principalement en soirée à partir de 17h, le mercredi après-midi, et éventuellement le samedi.</p>
<b>DELAI D'ACCES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ 30 juin 2023 : date limite d'inscription au BPJEPS JUDO.</li><li>☞ lundi 23 octobre 2023 : entrée en formation par le premier stage JUDO organisé à La Couronne, se terminant notamment par la validation des EPMSP.</li><li>☞ 25 octobre 2024 : bilan et fin de la formation.</li></ul>

# 11

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023-2024 PROGRAMME DE LA FORMATION



### DOCUMENT À CONSERVER

<b>PUBLICS IDENTIFIÉS</b>	Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis (validation des tests de sélection), la formation du BPJEPS JUDO JU-JITSU s'adresse à tout type de publics : <ul style="list-style-type: none"><li>- jeunes ou adultes en formation initiale,</li><li>- personnes plus âgées en situation de reconversion professionnelle.</li></ul>
<b>TESTS DE SÉLECTION</b>	Les tests d'entrée se déroulent sur une seule journée et comprennent 4 épreuves de sélection : <ul style="list-style-type: none"><li>- une démonstration technique en judo (30 mn),</li><li>- une épreuve de randoris (45 mn),</li><li>- et une épreuve orale de type entretien (15 à 20 mn).</li></ul>
<b>MOYENS D'ENCADREMENT</b>	Le suivi des stagiaires est assuré : <ul style="list-style-type: none"><li>- au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et le responsable administratif présents pendant les temps de formation.</li><li>- au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (2 par an, programmées en novembre et en février).</li></ul>
<b>QUALIFICATION DES FORMATEURS</b>	L'équipe pédagogique est organisée de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"><li>① un coordonnateur pédagogique assure le suivi et la gestion des séquences de formation générale (anatomie, physiologie, nutrition, réglementation, projet d'animation...) et de formation spécifique judo (travail technique debout, au sol, katas, ju-jitsu, arbitrage, pédagogie judo adaptée aux différents publics...) : <b>Guillaume AVRIL</b>, enseignant d'EPS et entraîneur de judo de haut niveau, ancien membre de l'équipe de France de judo, coordonne les interventions pédagogiques en relation avec l'ensemble des formateurs du BPJEPS.</li><li>② un responsable administratif fait le lien avec l'ensemble des acteurs de la formation (stagiaires, formateurs, tuteurs, présidents de clubs) : <b>Bertrand GAMMACURTA</b>, professeur de judo et arbitre national, assure notamment le suivi de l'assiduité, à la fois au centre de formation, mais aussi dans les structures d'alternance (clubs de judo partenaires).</li></ul>
<b>MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION</b>	Un double suivi est assuré pendant les 12 mois de la formation : <ul style="list-style-type: none"><li>- un suivi administratif : feuilles d'émargement pour les séquences de formation au centre, fiches mensuelles de relevé d'heures effectuées en structure de stage.</li><li>- un suivi pédagogique régulier : 2 visites des stagiaires sont organisées sur chaque structure d'alternance en début et en milieu de formation. Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs de nos clubs de judo partenaires.</li></ul>

# 12

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023-2024 PROGRAMME DE LA FORMATION



<b>ACCESSIBILITE</b>	<p>Si vous souffrez d'un handicap et avez besoin d'accompagnement ou d'aménagement spécifiques, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations.</p> <p>Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires.</p> <p>Il coordonne les acteurs et intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p> <p>Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.</p> <p>Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : nelliepmstf@gmail.com ou par téléphone au 0672713058.</p>
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention JUDO JU-JITSU s'obtient par la capitalisation des 4 unités qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- UC1 et UC2 (au centre).</li><li>- UC3 (sur le lieu de stage).</li><li>- UC4 (au centre).</li></ul> <p>Lorsque l'ensemble des UC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS mention Judo Ju-Jitsu et devient officiellement éducateur sportif dans le domaine du judo ju-jitsu ; il peut donc obtenir sa carte professionnelle et commencer à travailler.</p> <p>Le Référentiel professionnel est consultable à l'adresse suivante : <a href="https://www.sports.gouv.fr/IMG/BO/octobre2016/jsv_20160005_0000_0038.pdf">https://www.sports.gouv.fr/IMG/BO/octobre2016/jsv_20160005_0000_0038.pdf</a></p> <p>A l'issue de la formation, un bilan individuel est réalisé chaque année pour à la fois évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et faire évoluer les contenus de formation en fonction des attentes et des besoins exprimés. Enfin, un suivi de cohorte est réalisé un an après l'obtention du diplôme par mail et par téléphone auprès des anciens stagiaires pour vérifier le taux d'insertion professionnelle et l'adéquation entre la formation suivie et les attentes du milieu professionnel.</p>

# 13

Document mis à jour le  
25/05/2023

## DOSSIER D'INSCRIPTION LA COURONNE 2023-2024 CALENDRIER DE LA FORMATION



### DOCUMENT À CONSERVER

#### LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR SUR LE BPJEPS JUDO JU-JITSU DE LA COURONNE

##### **Conditions d'accès :**

- être Ceinture Noire 1<sup>er</sup> dan
- être titulaire du PSC1 (premiers secours)
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo ju-jitsu datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation

##### **Calendrier :**

- 23 octobre 2023 : tests de sélection et positionnement
- 25 octobre 2023 : entrée en formation

##### **Séquences de formation :**

- 9 week-ends de formation sur l'année (les titulaires du CQP APAM / MAM en sont dispensés)
- 8 semaines de stage de judo pendant les vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques et début juillet)

##### **Coût de la formation :**

- La formation est prise en charge par votre contrat d'apprentissage.

##### **Vos interlocuteurs privilégiés :**

- ☞ Demandes de devis, visites : Thomas ROUQUETTE (réfèrent administratif)  
06 66 84 51 42 / thomas@s-teamformations.fr
- ☞ Tests de sélection, hébergement : Bertrand GAMMACURTA (coordonnateur pédagogique)  
06 89 53 32 93 / bertrand@s-teamformations.fr
- ☞ Dossier d'inscription, apprentissage : Isabelle ROY (responsable administrative)  
06 31 86 47 16 / isabelle@s-teamformations.fr